

93

printemps 2021

# Le bulletin



70 ans de mariage – Noces de Platine de René et Madeleine Bihay-Marot de Lagrange → p. 7



Michaël ROBERT, conseiller CPAS  
→ p. 6



Alicia RENARD, directrice générale  
→ p. 7



La boîte Senior Focus  
→ p. 8

## Vos élus



### Marc TARABELLA PS-IC

Bourgmestre en charge de l'Etat-civil, des Cultes, des Cimetières, de la Sécurité et de la Prévention (police, pompiers, plan d'urgence, etc.), de la Mobilité, des Sports, de l'Agriculture et de l'alimentation, du Bien-être animal, du Comité de concertation commune – C.P.A.S., des Associations patriotiques

→ rue du Centre 20 – 4160 Anthisnes  
04 383 60 91 – 0477 77 01 66 – [marc.tarabella@anthisnes.be](mailto:marc.tarabella@anthisnes.be)



### Michel EVANS PS-IC

1<sup>er</sup> Echevin en charge des Travaux (patrimoine communal, propreté publique, espaces verts), du Budget et des Finances, de l'Environnement (eaux, forêts, déchets)

→ rue du Centre 28 – 4160 Anthisnes  
04 383 66 18 – 0476 84 43 15 – [michel.evans@anthisnes.be](mailto:michel.evans@anthisnes.be)



### Toni PELOSATO PS-IC

2<sup>e</sup> Echevin en charge de l'Enseignement, de l'Accueil extrascolaire, de la Culture et du Patrimoine (patrimoine classé), de la Bibliothèque communale, de la Participation citoyenne et du budget participatif, des Infrastructures Jeunesse et solidarité intergénérationnelle, de l'Information communale, en ce compris les Technologies de l'Information et de la Communication, du Personnel communal

→ rue Achille Lejeune 25 – 4160 Anthisnes  
04 383 72 60 – 0475 64 01 56 – [toni.pelosato@anthisnes.be](mailto:toni.pelosato@anthisnes.be)



### Nathalie SERON PS-IC

3<sup>e</sup> Echevine en charge de l'Aménagement du Territoire (urbanisme, primes à l'habitat, économies d'énergies, PPPW), de la Petite Enfance, de la Jeunesse, des Aînés

→ rue Falloise 25 – 4160 Anthisnes  
0474 21 58 63 – [nathalie.seron@anthisnes.be](mailto:nathalie.seron@anthisnes.be)



### Yolande HUPPE PS-IC

Présidente du C.P.A.S. et en charge, au Collège communal, des Affaires sociales, du Logement, de la Santé, de l'Insertion sociale (Plan de Cohésion sociale, La Teignouse, Télé-service du Condroz), de l'Économie (GAL, commerces, PME, artisanat, économie sociale, tourisme), du Développement durable et des Solidarités Nord-Sud (commerce équitable, etc.), de l'Égalité des chances, de l'Avouerie-Maison des Associations

→ cour des Mähnedjes 5 – 4163 Hestieux  
0486 65 92 19 – [yolande.huppe@anthisnes.be](mailto:yolande.huppe@anthisnes.be)

## Conseillers/ères



### Francis HOURANT PS-IC

Conseiller communal en charge de la présidence du Conseil communal

→ cour d'Omalus 2 – 4160 Anthisnes  
0476 91 33 91 – [francis.hourant@anthisnes.be](mailto:francis.hourant@anthisnes.be)



### Aimé CLOSJANS PS-IC

Conseiller communal – chef de groupe PS-IC

→ rue des Martyrs 23 – 4162 Hody  
0497 44 03 37 – [aime.closjans@anthisnes.be](mailto:aime.closjans@anthisnes.be)



### Pol WOTQUENNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Vieux Tige 26 – 4161 Villers-aux-Tours  
0475 32 12 00 – [pol.wotquenne@anthisnes.be](mailto:pol.wotquenne@anthisnes.be)



### Jean-Luc DUCHESNE PS-IC

Conseiller communal

→ rue Belle Vue 41 – 4160 Anthisnes  
0477 804 693 – [jean-luc.duchesne@anthisnes.be](mailto:jean-luc.duchesne@anthisnes.be)



### Cindy FREMEAUX PS-IC

Conseillère communale

→ rue Pirûchamps 31A – 4163 Tavier  
0494 22 53 83 – [cindy.fremeaux@anthisnes.be](mailto:cindy.fremeaux@anthisnes.be)



### Léa POU CET PS-IC

Conseillère communale

→ chemin des Patars 23 – 4163 Tavier  
04 338 13 19 – 0496 25 07 82 – [lea.poucet@anthisnes.be](mailto:lea.poucet@anthisnes.be)



### Anne STEVELER-PETITJEAN PS-IC

Conseillère communale

→ rue du Village 92 – 4161 Villers-aux-Tours  
04 224 14 24 – 0494 90 26 04 – [anne.petitjean@anthisnes.be](mailto:anne.petitjean@anthisnes.be)



### Françoise TRICNONT-KEYSERS MR-CDH-IC

Conseillère communale – chef de groupe MR-CDH-IC

→ rue des Martyrs 17 – 4162 Hody  
0477 87 96 15 – [francoise.keysers@anthisnes.be](mailto:francoise.keysers@anthisnes.be)



### Nathalie KLEE MR-CDH-IC

Conseillère communale

→ rue du Centre 36 – 4160 Anthisnes  
0498 16 83 51 – [nathalie.klee@anthisnes.be](mailto:nathalie.klee@anthisnes.be)



### Blaise AGNELLO CIM

Conseiller communal – chef de groupe CIM

→ Lagrange 60 – 4160 Anthisnes  
04 383 74 06 – 0495 43 22 30 – [blaise.agnello@anthisnes.be](mailto:blaise.agnello@anthisnes.be)

## Conseillers/ères C.P.A.S.



### Francis HOURANT PS-IC

→ cour d'Omalus 2 – 4160 Anthisnes  
0476 91 33 91 – [francis.hourant@anthisnes.be](mailto:francis.hourant@anthisnes.be)



### Nicolo GAGLIARDO PS-IC

→ La Rock 13 – 4160 Anthisnes  
0475 664 005 – [nicolo.gagliardo@anthisnes.be](mailto:nicolo.gagliardo@anthisnes.be)



### Carine LODEWYCKX PS-IC

→ Lagrange 69 A – 4160 Anthisnes  
0476 435 835 – [carine.lodewyckx@anthisnes.be](mailto:carine.lodewyckx@anthisnes.be)



### Christelle COLLETTE PS-IC

→ rue Pas Bayard 26 – 4163 Berleur  
0472 89 28 66 – [christelle.collette@anthisnes.be](mailto:christelle.collette@anthisnes.be)



### Christine PALUSZKIEWICZ PS-IC

→ rue du Village 44 – 4161 Villers-aux-Tours  
04 383 77 84 – [christine.paluszkievicz@anthisnes.be](mailto:christine.paluszkievicz@anthisnes.be)



### Michaël ROBERT PS-IC

→ rue du Village 48 – 4161 Villers-aux-Tours  
0471 35 18 67 – [michael.robert@anthisnes.be](mailto:michael.robert@anthisnes.be)



### Marie-Claire SPINEUX MR-CDH-IC

→ rue du Village 84 – 4161 Villers-aux-Tours  
04 383 66 97 – [marie-claire.spineux@anthisnes.be](mailto:marie-claire.spineux@anthisnes.be)



### Line JADOT CIM

→ Grand Route de Liège 55 – 4162 Hody  
[line.jadot@anthisnes.be](mailto:line.jadot@anthisnes.be)



## SOMMAIRE

- Vos ÉLUS
  - 2 Vos élus – Conseillers/ères – Conseillers/ères C.P.A.S.
  - 3 L'Édito
- GROUPES POLITIQUES
  - 4 MR-CDH-IC – CIM Citoyen – PS-IC
  - 5 Le mot du maireur
- CONSEIL COMMUNAL
  - 6 Les brèves du Conseil communal
- FOCUS CITOYEN
  - 7 Vent d'ENFAN
- CPAS – SOLIDARITÉ
  - 8 Les boîtes «Seniors Focus»
- CITOYENNETÉ
  - 9 Un nouveau Conseil consultatif communal des Aînés pour Anthisnes
- FINANCES – TRAVAUX
  - 10 Le budget 2021
  - 11 Réfection de la rue Arthur Pirotton
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - 12 Les primes habitations revues et augmentées
  - 13 Commune Maya
- ENSEIGNEMENT – JEUNESSE
  - 14 Projet potager: «Jardiner pour cultiver la tête et la terre»
- PATRIMOINE – CULTURE
  - 15 Anthisnes autrefois, reconnaissez-vous ce lieu ?
- INFORMATIONS COMMUNALES
  - 16 Informations communales
- PRÉVENTION
  - 17 Entretien des haies et trottoirs
- AGENDA
  - 19 Mensuel et de septembre à juin
- SERVICES COMMUNAUX
  - 20 En un coup d'œil

Éditeur responsable  
Collège communal, Administration Communale,  
Cour d'Omalus 1 à 4160 Anthisnes

Coordination  
Toni Pelosato, Echevin de l'Information  
Maquette et mise en page  
[www.stereotype.be](http://www.stereotype.be)

 sigle rappelant qu'il s'agit d'une action qui s'inscrit dans le cadre du développement durable



PAR TONI PELOSATO

## L'ÉDITO

*C'est l'art suprême de l'enseignant d'éveiller la joie dans l'expression créative et la connaissance (Albert Einstein)*



En février dernier, les élèves de Limont ont enterré une «capsule temporelle» contenant leurs réflexions sur la crise sanitaire d'aujourd'hui et la façon dont ils envisagent leur propre vie en 2030, année où la capsule sera exhumée. Cette initiative n'en est qu'une parmi les nombreuses qu'ont mis en place les équipes éducatives de nos écoles, qu'elles soient communales ou libre, tout au long de cette année de crise sanitaire.

A l'heure où la campagne de vaccination bat son plein et où, petit à petit, le déconfinement se profile à l'horizon, un retour en arrière sur le travail de toutes celles et tous ceux qui nous auront permis de surmonter l'épreuve s'impose.

Bien entendu et avant tout, il y a tous les acteurs des secteurs des soins de santé, les travailleuses de nos hôpitaux, de nos maisons de repos, etc. L'investissement humain de tous ces acteurs aura permis de surmonter la crise; il ne doit pas cacher les fragilités que le virus a révélées (sous-financement des hôpitaux, complexités institutionnelles, démarrage chaotique de la campagne de vaccination, communication de crise approximative, etc.) et dont il faudra tirer les conséquences et les réponses concrètes dans les mois et les années à venir.

A l'échelle de notre commune, mutatis mutandis, les enseignant(e)s et les animateur(trices) de A l'Eveil ont joué un rôle essentiel tout au long de cette année particulière. Que ce soit, lors du premier confinement, en organisant un accueil qui a permis de soulager les agents de premières lignes qui n'avaient pas de solution de garde ou que ce soit, depuis septembre, en accueillant les élèves, en organisant les activités et les apprentissages, en tentant d'éveiller la joie dans leurs expressions créatives. En prenant parfois des risques pour leur propre santé, ils ont agi pour que la vie quotidienne de leurs élèves reste la plus «normale» possible.

Ont collaboré à ce numéro : Blaise Agnello, Pierre-Yves Bolen, Céline Darcis, Bénédicte Debaille, Michel Evans, Cécile François, Francis Hourant, Alexandre Leclair, Laurie Lenertz, Toni Pelosato, Marcel Sauvage, Nathalie Seron, Sonia Stella, Christine Swennen, Marc Tarabella, Françoise Tricnont-Keysers, Pol Wotquenne/  
Avouerie – Maison des Associations (Steven Vanwelden), Ecole communale d'Anthisnes et de Limont (Équipes éducatives), Gal des Condruzes (Geoffroy Germeau) Interreg/Sapoll (Morgane Folschweiller & Maxime Drossart), Intradel (Service communication).

 Le Bulletin communal est imprimé avec une encre végétale et alimentaire.  
 Le blanchiment du papier choisi respecte la norme ECF (sans chlore élémentaire).

## LE MOT DU MR-CDH-IC

### Il faut garder espoir !

L'année 2020 a été particulière et inattendue. Qui aurait pu prévoir une crise sanitaire aussi douloureuse ? Nous avons tous été touchés, de près ou de loin, notre famille, nos amis, nos proches, ... tous nos comportements ont dû être modifiés, il y en avait de la survie des plus fragiles. Qui pouvait imaginer que nous ne pourrions plus voir, embrasser ou cajoler nos parents, grands-parents, enfants, petits-enfants et autres proches ?

Que dire de notre nouvelle vie « masquée » ? Un monde basé sur la distanciation sociale, la crainte et le repli dans sa « bulle » personnelle. Heureusement, nous avons pu compter sur notre organisation hospitalière, médicale, paramédicale, infirmière, pharmaceutique, ... ils ont tenu contre vents et marées ! Encore merci à eux.

Mais demain est un autre jour, il faut garder espoir. La vaccination nous ramènera progressivement à une vie normale, conviviale et plus sereine. Nous avons une pensée émue à l'égard de tous ceux qui ont souffert physiquement et moralement de la Covid-19, certains sont hélas décédés et d'autres gardent des séquelles. Avoir une bonne santé est la condition de base à tout projet de vie. Gardons espoir, l'été de la renaissance n'est plus très loin... La santé est la mère de tous les bonheurs. Nous avons tous pu nous en rendre compte encore plus en traversant cette crise sanitaire.

Gardons, force et courage ! Cela en vaut vraiment la peine !

## LE MOT DE CIM CITOYEN

### Conseils de villages (C.V.) à Anthisnes

Nostalgiques des temps anciens où les gens se connaissaient autrement que par de simples « bonjour » et « au revoir » et où les décisions relatives à un village étaient prises ensemble, CiM Citoyen va œuvrer à la création de Conseils de Villages (C.V.) à Anthisnes.

Nos rencontres avec les villageois pour un premier Conseil de Village (C.V.) début 2020 nous ont permis de constater un réel enthousiasme des citoyens. Ces C.V. vont nous permettre, tous ensemble, d'avoir plus d'autonomie par rapport à la gestion et à la vie de nos localités, de répondre à des demandes d'intérêts collectifs, d'améliorer la qualité de vie au sein de nos villages, de créer des liens de solidarité entre habitants, de bâtir une voie de discussion privilégiée avec les autorités communales, de faire connaître les attentes des citoyens, d'agir dans un esprit démocratique, de mettre en place des initiatives citoyennes diverses, d'améliorer la sécurité de nos villages, etc.



Les conditions actuelles ne permettant pas de vous rencontrer, nous avons réalisé une vidéo de présentation disponible sur youtube (inscrire CiM Citoyen), facebook et sur [www.cim-citoyens.be](http://www.cim-citoyens.be).

Persuadés que ces C.V. seraient d'autant plus utiles en ces moments difficiles, nous avons décidé de commencer ceux-ci par visio-conférence.

Nous vous invitons à envoyer un email à [conseilsdevillagesanthisnes@gmail.com](mailto:conseilsdevillagesanthisnes@gmail.com) ou à nous téléphoner (0495 43 22 30) pour recevoir les informations concernant votre C.V. et nous faire part de vos idées et remarques car ces C.V. seront la réalisation de chaque citoyen.

## LE MOT DU PS-IC

### COVID-19 la belle excuse...

L'attitude des banques vis à vis des aînés pose question. L'accès aux services bancaires est devenu pour de nombreuses personnes âgées très problématique. Si on est vieux et non informatisé (une grande banque flamande reconnaît chez ses clients 40 % numériquement inactifs), un véritable fossé se crée, une partie de la population est mise entre parenthèse. Le manque de respect vis à vis de cette catégorie d'âge, le cynisme qui prévaut ne sont-ils pas synonymes de maltraitance ?

La COVID a bon dos car c'est une véritable aubaine pour les banques dont le seul but en finalité est devenu, pour beaucoup, de distribuer des dividendes à ses actionnaires, toujours plus... Sous couvert d'apporter plus au client c'est moins qu'on lui offre en réalité, moins car plus cher et plus loin. Il est temps que nos dirigeants politiques se réveillent. Quand et où ce phénomène va-t-il s'arrêter ? On a l'impression que ce sont les banques qui font les lois... et toujours au détriment des plus faibles.

Actuellement depuis juin 2020 l'ASBL Financité lutte pour plus d'inclusion financière et ENEO, mouvement social des aînés, mènent une campagne auprès des acteurs du secteur financier et des autorités pour les sensibiliser à la problématique de l'accessibilité bancaire aux personnes âgées.

La digitalisation bancaire, sous prétexte COVID le plus souvent, va de pair avec l'exclusion progressive des populations non numérisées. Le groupe PS-IC plaide pour le maintien dans chaque commune d'un service bancaire complet. Il est convaincu que seul un service public (le seul qui restera aux plus démunis...) pourra le garantir sous contrôle citoyen et il soutiendra toutes les initiatives qui iront dans ce sens.

Source: « Le Soir », page 12, du vendredi 15 janvier 2021

[www.ps-ic-anthisnes.be](http://www.ps-ic-anthisnes.be)



PAR MARC TARABELLA

## LE MOT DU MAYEUR

Je me dois encore une fois de vous entretenir, à cet endroit, de la thématique de la Covid-19 et surtout du processus de vaccination qui, s'il réussit massivement, va nous permettre sous peu de retrouver pleinement les joies de la vie d'avant. La stratégie de vaccination se fait dans une quarantaine de centres (une bonne cinquantaine à terme) au travers de toute la Wallonie.

J'ai regretté publiquement que la stratégie globale n'ait pas écouté la sagesse des collègues de médecine générale qui, avec les infirmières indépendantes et des associations d'aide à domicile, qui préconisait depuis longtemps la vaccination à domicile des personnes les plus âgées et les moins mobiles. A fortiori pour les personnes isolées, la Doctoresse et l'Infirmier, le Médecin et l'infirmière sont les personnes en qui elles ont le plus confiance.

Le bon sens, l'appui sur les forces humaines qui irriguent notre territoire sont des atouts sur lesquels la stratégie fondamentale de vaccination aurait pu se baser davantage. Mais n'oublions jamais que les regrets sont stériles et qu'il nous faut aller de l'avant.

La commune aura à cœur d'aider au maximum les personnes invitées à se faire vacciner pour qu'elles le fassent le plus vite possible dès l'invitation reçue. Une lettre adressée aux aînés leur proposera une aide pour une inscription rapide via le site internet (pas évident pour une partie des plus âgés) et en

**Le bon sens, l'appui sur les forces humaines qui irriguent notre territoire sont des atouts sur lesquels la stratégie fondamentale de vaccination aurait pu se baser davantage.**

outre une aide au déplacement vers le centre de vaccination des personnes non motorisées, qui sera entièrement à charge de la commune.

La Ministre Christie MORREALE m'a assuré que tout est mis en œuvre pour que les personnes souhaitant se faire vacciner soient accueillies de manière optimale dans les différents centres. Ses propos convaincants m'invitent à vous affirmer que tout se passera bien et en priorité pour nos Seniors.

J'espère qu'en lisant ces lignes dans le présent bulletin, nous aurons pu voir cette campagne de vaccination réellement démarrer et enfin entrouvrir les portes d'une liberté totalement retrouvée après plus d'un an d'efforts, de privations, de frustrations de souffrances pour celles et ceux atteints par le virus et qui ont perdu des êtres chers.

Il me reste à souhaiter que je ne vous entretiendrai plus de la Covid-19 lors du prochain bulletin que vous recevrez en juillet



CHRISTINE SWENNEN ET PIERRE-YVES BOLEN

## LES BRÈVES DU CONSEIL COMMUNAL

### SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

Présents : tous, sauf Nathalie SERON, excusée.

La principale mesure adoptée par le Conseil communal porte sur la modification des statuts administratif et pécuniaire du personnel communal. Les modifications proposées sont un exemple d'un bel équilibre permettant certaines avancées pour les travailleurs tout en maintenant un service à la population efficace et disponible. Il faut préciser que ces modifications ont fait l'objet d'un protocole d'accord unanime avec le CPAS et les instances syndicales; celles-ci nous ayant félicité pour le travail accompli, Ce point a été approuvé à l'unanimité.

La séance a également permis l'examen du budget global du CPAS pour 2021. Celui-ci est de 890 264,92 €, avec une intervention communale de 339 855 € qui est inchangée depuis 2 ans malgré une croissance des demandes, comme partout en Belgique. Ce point a également été approuvé à l'unanimité tout comme la modification budgétaire n°1 du CPAS avec un montant de 85 000 € inscrit à l'extraordinaire pour l'aménagement de logement(s) sur le site de l'ancien CPAS à Hody, dossier qui devrait aboutir dans le courant de l'année 2021.

Il est également prévu que la ventilation à l'implantation scolaire de Limont soit améliorée grâce à la mise en place d'une ventilation mécanique contrôlée. Le coût des travaux est estimé à 20 000 € htva. Le point a également été voté à l'unanimité.

En fin de séance, M<sup>me</sup> Françoise TRICONT-KEYSERS, Conseillère communale, a souhaité transmettre ses félicitations aux ouvriers communaux pour l'entretien des cimetières sur l'entité, un travail parfois difficile mais où l'investissement des agents communaux donne de beaux résultats.

### SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2020

Présents : tous

Comme chaque année, le conseil de décembre rime avec budget de l'exercice de l'année à venir. Il s'agit donc d'un moment important qui conditionne les «moyens d'existence» (et donc d'action) de votre administration pour l'année à venir.

Vous le savez certainement, mais le budget se divise en deux: l'ordinaire (qui est très stable d'une année à l'autre et qui vise les dépenses «courantes»: frais de personnel, frais de fonctionnement, aides aux associations et CPAS, zones de police et de secours) et l'extraordinaire (qui fluctue en fonction des investissements programmés). Au niveau de ces investissements, on trouve le renouvellement du parc in-

formatique de l'administration, la réfection des voiries (rue du Tige, rue de l'Ourthe,...), une étude pour la réfection de la rue du Centre, le remplacement de l'éclairage à Tavier , un subside au Patro pour son local, une extension de la crèche afin d'augmenter sa capacité,... Bref des projets qui impacteront votre vie à court et moyen terme.

Signalons également au CPAS le départ de M. Michel URBAIN de sa fonction de conseiller, il faut le remercier vivement de son intérêt pour notre CPAS depuis des années, notamment sur les questions de statistiques. Il sera remplacé à partir de janvier par M. Michaël ROBERT.

Enfin, le conseil communal sollicite INTRADEL afin que l'intercommunale développe des actions orientées sur la sensibilisation aux langes lavables et sur les collations saines zéro déchet. 

Ceci termine, une année de réunions du conseil communal bien agitée avec ce coronavirus: pour l'anecdote, soulignons l'extraordinaire variabilité de ces réunions au niveau de la forme:

- d'abord en présentiel classique à la salle conseils d'Omalus
- ensuite suspension des séances avec pouvoir confié à titre exceptionnel au Collège communal
- reprise en présentiel mais à la salle communale
- et pour terminer tenue des séances en visioconférence

### SÉANCE DU 27 JANVIER 2020

Présents : tous

Le point principal portait sur le bail relatif à la Place Legros, qui a été adopté à l'unanimité: cela témoigne d'une belle convergence à propos d'un dossier délicat, avec la difficulté de devoir concilier les attentes du bailleur avec les intérêts de la population d'Anthisnes.

Par ailleurs, un nouveau règlement communal relatif à l'octroi de primes communales «habitation» a été voté, afin de mieux correspondre aux primes wallonnes, dans une perspective visant à soutenir plus intensément les revenus les plus faibles. 

Enfin, le conseil communal a voté à l'unanimité une motion visant à attirer l'attention du législateur sur la présence d'agences bancaires dans les villes et villages. Ce en réaction à une désertion de plus en plus marquée des acteurs bancaires vers les zones périphériques. Il s'agit d'un enjeu important bien entendu.

 Pour plus d'informations:  
[www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be)

PAR MARIE-CLAUDE LACHAUSSEE

## VENT D'ENFAN

Une nouvelle coopérative est née ! Elle est le résultat de 4 années de travail. En effet, en 2016, un projet éolien se profile sur le site d'Ehein (Engis). Quelques citoyens des environs, désirant s'impliquer dans la transition énergétique veulent créer une coopérative citoyenne et donner ainsi à chacun la possibilité de prendre une part active dans ce projet.



Pourquoi le nom de VENT D'ENFAN ? ENFAN sont les initiales des 5 communes proches du site de Ehein: Engis-Neupré-Flémalle-Anthisnes-Nandrin; et c'est aux habitants de ces communes que la coopérative donne la priorité de participer à ce beau projet.

Pourquoi une coopérative éolienne citoyenne ? La coopérative veut permettre au plus grand nombre de citoyens de la région de prendre part à la production d'énergies renouvelables (éolien, hydro-électrique, solaire...) et de profiter des bénéfices de cette production. La coopérative veut aussi sensibiliser à la réduction de consommation d'énergie.

Comment devenir coopérateur ? Chacun a la possibilité de devenir coopérateur: il faut souscrire à une ou plusieurs parts d'une valeur de 125 €. Les coopérateurs participent directement aux prises de décisions importantes de la coopérative et chaque coopérateur peut faire valoir une voix à l'assemblée générale quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

Vous êtes intéressés et voulez avoir de plus amples informations ? Consultez le site [www.ventdenfan.be](http://www.ventdenfan.be) ou [info@ventdenfan.be](mailto:info@ventdenfan.be) ou encore, retrouvez-nous chaque mercredi dès 20h30 à notre permanence via zoom en demandant votre accès à [info@ventdenfan.be](mailto:info@ventdenfan.be).



### UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA COMMUNE

Diplômée en droit, en notariat et en sciences administratives, Alicia RENARD est notre nouvelle directrice générale. Mariée, habitante d'Amay, Alicia est l'heureuse maman de deux enfants. Elle a réussi brillamment les épreuves de sélection et le Conseil Communal l'a désignée pour succéder à feu Christian Fagnant. Elle sera donc notre troisième directrice générale depuis l'après-guerre. Merci à Pierre-Yves Bolen qui aura assuré l'intérim avec compétence et enthousiasme pendant plus d'un an. Bravo à Alicia et bienvenue dans notre merveilleuse commune !

 04 383 99 90  
[alicia.renard@anthisnes.be](mailto:alicia.renard@anthisnes.be)



Chère Madeleine,  
Cher René,

Nous vous devons bien cela ! Vous consacrer la page de couverture de ce bulletin était bien la moindre des choses pour célébrer vos noces de Platine ! 70 ans de mariage: c'est magnifique et très rare ! C'est d'autant plus rare que nous devons vous présenter nos excuses de ne pas vous avoir contactés en vue de la date anniversaire du 19 août dernier puisque vous vous êtes unis le 19 août 1950 à Grivegnée. Madeleine et René, autant vous l'avouer tout de go ! Nous vous avons oubliés. Il ne serait pas correct d'invoquer le COVID; il n'y est pour rien.

René est né à Ougrée le 17 août 1923 et Madeleine est quant à elle née à Vaux-sous-Chèvremont le 26 août 1927. Ils ont une fille, Anne, née le 17 août 1958. Ils ont deux petites filles Lorraine et Doris et deux arrières petits-enfants Martin et Soline. Tous deux comptables de formation, René exerça la fonction d'attaché de direction. Madeleine, quant à elle, fut engagée à la Banque de Bruxelles et fut Chef d'agence de voyage.

René, âgé de 21 ans en 1944, s'engagea avant l'offensive des Ardennes et fit partie des Brigades d'Irlande. Perpétuant le souvenir des jeunes qui se battirent pour la liberté, il fut pendant plus de 20 ans président de la FNC de Tavier et, avec Madeleine toujours à ses côtés, ils portèrent très haut les couleurs du souvenir dans notre commune d'Anthisnes et bien au-delà.

Il nous reste à souhaiter qu'après cette période de prudence, nous ayons le plaisir de célébrer votre jubilé de manière conviviale, entourés des vôtres, comme vous le méritez amplement.



PAR LAURIE LENERTZ

## LES BOÎTES «SENIORS FOCUS»



Le CPAS, la commune d'Anthisnes, la zone de secours Hemeco ainsi que la Police vous proposent la «Boîte Senior Focus».

Il s'agit de petites boîtes jaunes renfermant des renseignements sur la personne de 75 ans et plus qui la possède.

Ainsi, en cas de malaise, de disparition ou d'autres

situations où la personne ne sait pas répondre, cette petite boîte permet aux intervenants (secours, police) d'avoir des informations complètes afin d'intervenir le plus rapidement possible. Pour cela, nous vous demandons (avec l'aide d'un aidant proche ou d'un membre de votre famille) de remplir les formulaires contenus dans la boîte. Nous vous conseillons d'indiquer les principaux éléments utiles aux services de secours.

Par ailleurs, les données contenues dans le formulaire ne sont pas communiquées, elles restent uniquement au domicile de la personne. La boîte «Seniors Focus» se place dans la porte du frigo. Celui-ci étant un électroménager présent dans chaque ménage et facilement identifiable. La présence de la boîte sera notifiée par un autocollant placé près de la porte d'entrée ou au dos de celle-ci. Le CPAS procédera à une distribution au printemps.



Plus d'informations  
04 383 99 80 – 0488 40 03 95



PAR LAURIE LENERTZ

### LISTING DE CONTACT SOS «ASSISTANTE DE VIE» !

Des situations extrêmes (canicule, chute de neige importante, panne prolongée de courant,...) nécessitent de porter une attention soutenue aux personnes âgées ou particulièrement isolées. Cette situation a été vécue voici quelques années seulement à Anthisnes. Le CPAS propose à ces personnes, ou bien à leur famille au nom de celles-ci, de nous communiquer leurs coordonnées afin que nous puissions créer un listing, géré par l'assistante de vie.

L'objectif est de pouvoir directement contacter le senior ou la personne isolée en difficulté, afin de s'assurer qu'il dispose

de chauffage, qu'il s'hydrate correctement,... Si ce service vous intéresse, vous pouvez contacter l'assistante de vie, Laurie, qui prendra note des coordonnées de la personne (nom, prénom, adresse, numéro d'appel) afin de l'inclure dans son listing de contact.

Un tout grand merci pour votre confiance !



Laurie Lenertz  
04 383 99 80 – 0488 40 03 95

107

### TÉLÉ-ACCUEIL LIÈGE : QUELQU'UN DISPONIBLE À L'ÉCOUTE 24 H/24 AU 107

L'ASBL Télé-Accueil est un service d'aide anonyme par téléphone accessible gratuitement 24h sur 24 à toute personne en difficulté. Depuis 50 ans, Télé-Accueil Liège compte sur l'engagement d'une équipe d'écouterants volontaires qui se relayent jour et nuit pour assurer la permanence téléphonique. La ligne d'écoute est accessible à tous les habitants de la Commune.

Vous vous sentez seul avec l'impression d'un poids lourd à porter ? Vous avez des difficultés à trouver quelqu'un à qui parler ? Vous cherchez une écoute bienveillante et attentive ? Composez gratuitement le numéro 107 à n'importe quel moment pour parler à un écouterant volontaire. Télé-Accueil Liège offre, à tous ceux dans le besoin, un espace de parole anonyme et confidentiel.

L'association donne la possibilité aux personnes en difficulté de mettre des mots sur leur souffrance, de prendre du recul par rapport à un vécu difficile, de voir plus clair dans sa situation afin de remobiliser ses ressources. L'échange peut également permettre à la personne de se réorienter vers un service d'aide plus spécialisé.



PAR POL WOTQUENNE

## UN NOUVEAU CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS POUR ANTHISNES

Le moment est venu de réactiver le Conseil consultatif communal des Aînés d'Anthisnes et d'ouvrir l'appel à candidatures.

Un CCCA est constitué par 10 à 15 personnes âgées au minimum de 55 ans, siégeant en qualité de membre effectif ou suppléant, à titre personnel et/ou représentant l'éventail de leurs associations (ou délégués des groupements intéressés) actives sur le territoire de la commune, suivant une répartition équilibrée des différents villages de la commune et avec les deux tiers au maximum des membres du même sexe.

Vu l'évolution de la pyramide des âges il sera de plus en plus important de s'impliquer, de participer, de donner un avis sur le fonctionnement de notre commune et cela de manière constructive. Le CCCA ne devra pas être

un exutoire mais bien une entité qui s'informe, travaille et propose des projets, des idées. Il collaborera également avec les CCCA des autres communes.

Le cadre de référence est disponible sur le site internet [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be), sous la rubrique Vie politique.

Les candidatures seront à introduire pour le 28 mai au plus tard.



Intéressé(e) ?  
Pol Wotquenne  
0475 321 200  
[pol.wotquenne@anthisnes.be](mailto:pol.wotquenne@anthisnes.be)



PAR PAUL VERCHEVAL

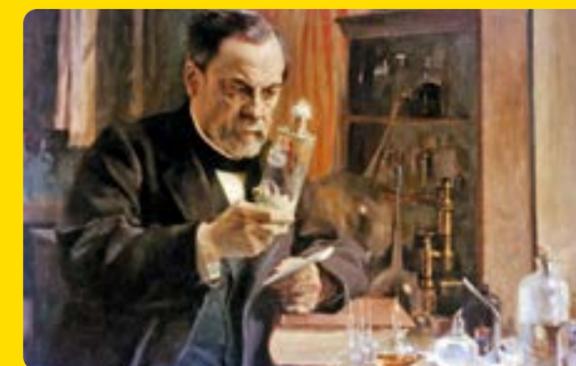
### UN CITOYEN NOUS ÉCRIT

Nous avons le droit de disposer de notre corps comme nous l'entendons, mais nous n'avons pas ce droit sur le corps des autres. Autrement dit, lorsque nous prenons une décision qui implique notre corps, cette décision ne peut pas impliquer le corps des autres, même involontairement, même inconsciemment.

Accepter la vaccination est une décision. Refuser la vaccination est une autre décision. La première est définitive ; impossible de revenir en arrière par la suite. La seconde est provisoire ; à tout moment nous pouvons changer d'avis, et nous faire vacciner.

Accepter la vaccination n'implique pas le corps des autres, tout comme s'arrêter au feu rouge ne modifie en rien la circulation de ceux qui ont le feu vert. Mais refuser la vaccination implique le corps des autres, tout comme brûler un feu rouge, même par distraction, risque de provoquer un accident mortel en plein carrefour.

Refuser la vaccination et propager le virus autour de nous est un méfait qui s'apparente à de l'empoisonnement par imprudence. Nous ne devons pas faire ça, ne pouvons pas faire ça.



Louis Pasteur, né à Dole (Jura) en 1822 est un scientifique français, chimiste et physicien de formation. Pionnier de la microbiologie, il connut, de son vivant même, une grande notoriété pour avoir mis au point un vaccin contre la rage.

Les risques que nous courrons et que nous faisons courir aux autres en cas de refus de vaccination sont bien plus graves et importants que les rares risques d'effets secondaires que nous courrons en acceptant la vaccination.

N'ayons pas peur du vaccin que nous avons accepté, mais ayons peur du vaccin que nous avons refusé, ce qui a infecté, voire tué plusieurs personnes de notre entourage.



PAR MICHEL EVANS

## LE BUDGET 2021 ADOPTÉ

**Le budget communal contient le service ordinaire, lequel comprend l'ensemble des recettes et dépenses récurrentes d'une commune. Il a trait au fonctionnement quotidien ! Le service extraordinaire reprend les recettes et dépenses plus exceptionnelles et qui ont un impact plus durable sur le patrimoine, comme les dépenses d'investissement**

Si l'équilibre des recettes et dépenses est toujours un objectif, le budget permet de donner des orientations aux actions qui seront initiées durant l'exercice, celui-ci couvrant une année civile.

Le budget ordinaire présente des recettes pour 5 538 378,75€ avec un prélèvement de 420 000€ prévu pour alimenter le fonds de réserve extraordinaire, lequel permet de financer les investissements. L'exercice 2021 dégage un boni de 16 083,30€, et un boni global, exercices antérieurs cumulés, de 964 319,28€. Les dépenses extraordinaires ont été arrêtées à 3 505 023,30€, le boni de cet exercice s'élève à 27 873,97€.

Les investissements envisagés sont la seconde phase de réfection de la rue Artur Piroton, l'aménagement de la Brasserie, de l'Avouerie et de l'espace du Vieux-Château.

En matière de voiries, la réfection des rues du Tige, de l'Ourthe et le carrefour du Chemin dèl Haye li Dame sont prévus. Avec l'aide régionale, le remplacement d'une partie de l'éclairage public à Tavier est proposé. L'école d'Anthisnes recevra une nouvelle toiture, laquelle sera isolée. La maison de village de Tavier bénéficiera d'un nouveau chauffage et de panneaux solaires, tandis que l'isolation et la toiture de la salle communale sont aussi envisagées, DD comme les honoraires pour l'étude et la réfection de la rue des Steppes, avec une aide de 100 000€ pour la partie de cette voirie répondant aux critères régionaux des subsides des voies agricoles.

Enfin, un subside de 50 000€ bénéficiera au Patro pour la construction d'une structure destinée à l'accueil de nos jeunes.



PAR ALEXANDRA LECLAIR



### RUE CHRISTIAN FAGNANT

Dans le bulletin communal «Automne 2020», nous vous informions que la procédure visant à changer la dénomination de la rue de l'Hôtel de Ville en rue Christian Fagnant était cours. Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce changement est devenu effectif. Cependant, l'inauguration qui était initialement prévue courant du mois d'octobre 2020, sera programmée lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

Dans le cadre de ce changement, nous attirons votre attention sur le fait que la carte des rues, des bâtiments publics et des lieux touristiques n'est actuellement pas mise à jour. Nous veillerons bien entendu à modifier la situation lors du prochain renouvellement de cette dernière.

### TOMBE PARFOIS LA NEIGE...

Le service d'hiver règle l'organisation du travail des ouvriers du service des travaux en dehors de la plage horaire 7 h 30-16 heures. L'objectif est de garantir le maintien optimal de l'état de notre réseau routier. Cette mission est essentielle pour bon nombre d'habitants qui doivent impérativement se déplacer pour rejoindre sans encombre leur lieu de travail.

D'octobre à avril, cinq hommes sont désignés pour assurer successivement cette mission : deux chauffeurs, un polyvalent et deux réservistes. Ce sont leurs constatations de l'état de notre réseau, opérées à 4h, 5h, 5h30 et enfin à l'heure habituelle de leur sortie du lit, 6h-6h 15, et les prévisions météorologiques annoncées,

qui déterminent la mobilisation, ou non, de l'équipe de garde ! La plus grosse difficulté pour le service reste l'apparition tardive du verglas, ci et là, et pas toujours aux mêmes endroits.

De tout temps, notre commune a été citée en exemple pour la qualité du travail presté en période hivernale. Ce résultat ne saurait être atteint sans le dévouement reconnu de notre personnel, son goût du travail bien fait et sa volonté de vous satisfaire au mieux. Le maximum fut encore réalisé cet hiver et la conscience professionnelle de nos ouvriers a de nouveau été appréciée.

En votre nom et en celui du conseil communal, je tiens à les féliciter et les remercier !



## RÉFECTION DE LA RUE ARTHUR PIROTON

La remise à neuf du second tronçon de cette voirie donnant accès à la vallée était prévue au budget des investissements 2020. Son financement provient, pour 305 331,24€, de l'enveloppe prévue au Fonds régional d'investissement communal, lequel couvre aussi les remplacements des menuiseries et toiture de l'espace du Vieux-Château, ainsi le chauffage et la pose de panneaux photovoltaïques à la maison de village de Tavier.

 Ce dossier a été entériné par le conseil communal.

A travers son fonds régional d'investissement communal-FRIC-, la région wallonne nous a octroyé 305 331,24€ de financement pour les quatre dossiers proposés. Trois étaient prévus au budget 2020 : la phase II de rénovation de la rue Arthur Piroton, pour une estimation budgétaire de 890 000€.

C'était une certitude, ce chantier allait être lancé au plus tard dès août dernier ! Le coronavirus s'est immiscé dans ce dossier, tout tourne au ralenti depuis une année, et le conseil communal prévu pour l'approbation de ce chantier a dû être purement et simplement annulé. La modification de la législation applicable aux terres excavées, entrée en vigueur en mai, a été un autre frein à la procédure engagée.

Cette réfection en profondeur de la rue Arthur Piroton a été étudiée par la s.a. Gestplan. Le marché porte sur les travaux de terrassement, de démolition et de démontage de la voirie et des accotements, sur le raclage de la couche de roulement et son reprofilage. En outre, différentes surfaces seront réfectionnées au niveau du coffre. Une bande de contrebutage sera coulée sur place afin de soutenir et consolider la structure qui aura été reprofilée avant d'accueillir une nouvelle couche d'usure constituée d'un enrobé bitumeux. Les accotements et fossés seront retravaillés et une bande blanche continue sera posée de part et d'autre de la voirie rénovée.

Afin de conserver l'unité de responsabilité de l'entreprise qui enlèvera le marché, nous avons décidé de ne pas diviser le marché en lots. Le marché sera attribué par procédure ouverte, telle que définie par la loi du 17 juin 2016. L'ensemble des travaux devra être réalisé dans un délai de soixante jours ouvrables.

Le plan de déviation sera étudié en parfait accord avec les mandataires des communes voisines et les responsables des voiries régionales.



CHRISTINE SWENNEN ET MICHEL EVANS

## 8 JOBS ÉTUDIANT AU SERVICE DES TRAVAUX CET ÉTÉ

**Comme les années précédentes, la commune engagera des étudiants pour travailler avec les ouvriers communaux et au profit de la population.**

C'est donc à nouveau une belle opportunité pour expérimenter le monde du travail et se faire un petit pécule. Huit étudiants, durant 15 jours maximum chacun, pallieront partiellement l'absence des ouvriers en congé. Il s'agit de travailler à l'entretien de voiries et de bâtiments, ou d'aider les associations. L'horaire sera fixe de 7 h 30 à 16 h.

Si pareille expérience t'intéresse, adresse ta candidature au Collège communal pour le 14 mai prochain au plus tard, en joignant une attestation stipulant ton statut d'étudiant(e) délivrée par l'établissement scolaire que tu fréquentes ainsi qu'une attestation émanant du site «Student@work». Les priorités sont fixées en fonction de l'ordre établi par le Conseil communal.

Avant de signer un contrat, tu devras te soumettre à un examen médical, comme tous les membres du personnel. La brochure sur le «travail des étudiants» est disponible à l'ASBL «Infor-Jeunes» à Huy (085 25 57 86)

**À renvoyer pour le 14 mai 2021 au plus tard à Administration communale, Cour d'Omalius, 1 – 4160 Anthisnes**

Je soussigné(e).....

souhaite travailler au Service des Travaux de la commune

d'Anthisnes du  01<sup>er</sup> au 16 juillet 2021

19 au 30 juillet 2021

02 au 13 août 2021

16 au 27 août 2021

né(e) à..... le..... /..... /20.....

(réservé aux étudiant(e)s né(e)s avant le 01.07.2003)

domicilié(e) à 416..... Anthisnes

rue..... n°.....

gsm.....

courriel.....

Je joins une attestation de mon établissement scolaire stipulant mon statut d'étudiant(e) ainsi qu'une attestation «Student@work».

Signature :.....



Secrétariat communal

Christine Swennen : 04 383 99 93

Échevin : Michel Evans 0476 84 43 15



PAR FRANCIS HOURANT

## LES PRIMES HABITATIONS REVUES ET AUGMENTÉES Dd

Les primes communales pour les travaux dans les habitations ont été adaptées pour vous permettre de faire des économies substantielles tout en favorisant la transition énergétique et le développement durable.

Jusqu'à présent, le montant des primes communales était limité à 400€ par habitation. Désormais, pour chaque type de travaux effectués (audit énergétique, toiture, murs, sols, sécurité, chauffage et eau chaude, menuiserie, ventilation ou augmentation des rendements suivant la liste définie par la Wallonie), une prime peut être accordée. Elle s'élève à 60% de la prime wallonne pour l'audit énergétique, 30% pour les travaux d'isolation ou d'augmentation des rendements et, 10% pour tous les autres travaux.

La volonté est de favoriser la réalisation d'un audit énergétique. Sans celui-ci, il est impossible de solliciter les primes et difficile de savoir quoi faire en priorité ou voire d'utilement réaliser soi-même des premiers travaux.

Le processus est très simple. Vous avez obtenu la prime régionale, vous recevrez la prime communale, après avoir évidemment introduit votre demande et en apportant la preuve de la perception du montant octroyé par la Wallonie. Après la réception de celui-ci sur votre compte,

vos demandes doivent être introduites à la commune dans les 24 mois au plus tard.

Toute personne ayant un droit réel sur le logement (propriétaire ou locataire) peut en faire la demande moyennant quelques modalités (par exemple, occuper le logement).

Notons enfin que le législateur wallon a modulé le montant à percevoir en fonction du niveau de revenu. Par exemple à Anthisnes, un locataire dont le revenu imposable du ménage (sans personne à charge) est en-dessous ou égal à 23 000€ pourra faire réaliser un audit qui ne lui coûtera quasi rien. Il ou elle pourra alors solliciter son propriétaire pour améliorer le bien, ou faire lui-même certains travaux. Conséquences immédiates : économies sur la facture de chauffage et plus de confort.



Primes communales :

**jason.martins@anthisnes.be**

**04 290 57 10** (mercredi à vendredi).

Conseil sur les économies d'énergie ?

Antonin Wautelet, éco-conseiller

**ecopasseur@anthisnes.be**

ou **04 383 99 92** (lundi uniquement).



PAR GEOFFROY GERMEAU

## RENOV'ENERGIE : DERNIÈRES SÉANCES D'INFO ET INSCRIPTION Dd

Depuis bientôt 3 ans les communes du GAL Pays des Condruses proposent l'opération Renov'Energie (**www.RenovEnergie.be**) : un accompagnement personnalisé à la rénovation énergétique des logements du territoire. Plus de 150 ménages se sont déjà inscrits et ont bénéficié ou bénéficieront encore de cet accompagnement.

Pour un montant de caution remboursable de 80 €, les participants bénéficient notamment de 2 visites de leur bâtiment par des professionnels. De quoi répondre clairement aux questions : Combien ça coûte, combien ça rapporte, quelles sont les démarches et comment financer. De nombreuses primes existent, et sont malheureusement souvent sous-utilisées. Une opportunité à saisir, même en auto-rénovation partielle !

C'est la dernière année de l'opération Renov'Energie sous la forme actuelle (avec financement de l'EU et de la RW à 90 %).



Il n'est pas encore certain que cette opération sera renouvelée ultérieurement. Mais il reste possible de s'inscrire jusqu'en mai 2021. Pour permettre à un maximum de citoyens d'en profiter, 2 nouvelles séances d'information sont proposées en visio-conférence les 30 mars et 20 avril 2021 à 20h. Vous souhaitez réduire vos consommations ? Renseignez-vous !



Geoffroy Germeaux

**energie@galcondruses.be – 0486 34 81 41**

Antonin Wautelet **ecopasseur@anthisnes.be**

**04 383 99 92** le lundi uniquement

PAR INTRADEL



## ET SI ON ARRÊTAIT DE JETER LES LANGES ? Dd



Comme vous le savez, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 les consignes de tri pour les langes jetables ont changé dans notre commune. En effet, ceux-ci doivent être jetés dans les déchets ménagers résiduels et non plus dans les organiques. Les langes d'enfant sont passés en quelques années d'une composition majoritairement de cellulose biodégradable, à une structure qui ne comporte pratiquement plus que du plastique et des produits chimiques.

Pour Intradel, ces langes représentent ± 45% des indésirables dans les conteneurs des déchets organiques. Les y laisser reviendrait à épandre sur les champs cultivables 280 particules (≤ 5 mm<sup>3</sup>) de plastique par m<sup>2</sup> de terre de culture. Une des solutions est donc de les transférer dans les déchets ménagers résiduels qui sont ensuite valorisés énergétiquement chez Uvéla à Herstal et après incinération produisent annuellement 240 millions de kWh.

Mais il existe une autre alternative aux langes jetables. Une solution économique, écologique, et simple : l'utilisation de langes lavables. Vous êtes (futurs) parents ou professionnels de la petite enfance ? Des langes lavables ? Ça vous parle ? Vous êtes sceptique, convaincus, curieux ? Nous vous apportons des informations simples, concrètes et pratiques, afin de vous faire une idée plus claire de l'intérêt et de l'utilisation des langes lavables à travers une brochure disponible gratuitement ! Vous la trouverez dans votre administration communale ou sur le site Internet Intradel.

Une action d'Intradel et votre commune avec le soutien de la Province de Liège.



PAR CÉCILE FRANÇOIS

## ANTHISNES, COMMUNE MAYA Dd

**Le Plan Maya a pour objectif de sauvegarder les populations d'abeilles et d'autres insectes butineurs en Wallonie. La commune veille, depuis 2012, à mener et à encourager les actions en faveur de ces insectes.**

Chacun à son niveau est en mesure de favoriser les pollinisateurs sauvages. Pour ce faire, il est fondamental de prévoir des ressources florales diversifiées et en abondance, disponibles de mars à octobre et à proximité des sites de nidification. Il est nécessaire de favoriser haies, zones humides et sèches, mares, bois mort et pourquoi pas un fleurissement durable, avec une grande proportion d'espèces vivaces locales.

Il est très important de veiller à ne jamais faucher tout un massif floral en une seule fois mais de laisser une zone refuge d'au moins 10% de la surface. Le mois de juin est la période où le plus d'espèces d'abeilles et de syrphes sont présentes, c'est donc une période où il faut idéalement préserver les ressources florales au maximum.

Il est toutefois essentiel de commencer par réduire les facteurs qui peuvent impacter négativement les pollinisateurs prioritairement par le renoncement aux pesticides. En effet de nombreuses plantes sauvages ou de « mauvaises herbes » sont extrêmement importantes pour les pollinisateurs. Les méthodes de gestion différenciée peuvent être d'une très grande aide afin d'aller dans ce sens.

À Anthisnes, le groupe des apiculteurs et apicultrices veille sur nos abeilles et produit du bon miel local. Vous pouvez notamment faire appel à l'un(e) de ses membres pour lui demander de venir récupérer un essaim d'abeilles chez vous ou tout simplement pour goûter son miel.

Source : Morgane Folschweiller & Maxime Drossart (site biodiversite.wallonie.be)

Jean-Pierre IKER	j pierre.iker@gmail.com	0477 609 109
Jean-François LEGROS	egrosjf@hotmail.com	0475 487 262
Bernard SPINEUX	bspineux@gmail.com	04 383 69 96
Jean BERENGUIER	jean.berenguier@gmail.com	0475 708 642
Pierre DUPONT	pidupont@hotmail.com	04 383 63 89
Xavier MOSSOUX	mapauseabeille@yahoo.fr	0472 932 899
Nicolas WECHSELER	n.wechseler@gmail.com	0478 782 762
Léon KRINS	harpo@skynet.be	0478 747 349
Amaury Renard et Justine GILTAY	info@abeilleauboisdormant.be	0499 183 853
Carole VERTHÉ	cvhipparque@gmail.com	0496 308 934
Paul DIRICK	paul.dirick@gmail.com	04 383 64 20
Tanguy VANDERHAEGEN	vav.archi@gmail.com	0473 398 401
Marie BLAVIER	blavier.marie@gmail.com	0496 054 602
Fabien CLOES	linda.schoumakers@gmail.com	04 383 67 53
Isabelle del MARMOL	ddmabbaye@skynet.be	04 278 04 14

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMONT



## LES NOUVELLES DE L'ÉCOLE DE LIMONT

Des instants magiques, festifs, ludiques et pailletés ont coloré nos journées de décembre: venue de saint Nicolas, spectacle musical de Clé d'Hutte (offert par le grand saint), décompte de Noël (un défi collectif au quotidien pour tous), 2 vendredis particuliers (un en pyjama et l'autre, à la mode de Noël), cacahuète de Noël durant laquelle chacun a offert et reçu un livre mais également des ateliers artistiques sur le thème de Noël. Bref, des moments d'échanges et de partages qui ont apporté de la joie et du bien-être aux petits, aux grands et même aux adultes.

Début janvier, les élèves de 3-4 ont eu une belle surprise. Lors d'un projet d'écriture, les enfants ont rédigé une lettre et l'ont envoyée à la personne de leur choix. Un élève de quatrième a choisi Thomas Lavachery, l'auteur de son livre préféré, comme destinataire. Celui-ci a répondu personnellement à la missive! Quelle délicate attention! Un autre élève a également reçu un courrier provenant d'Écosse: c'était une réponse de la secrétaire de J.K. Rowling alias M<sup>me</sup> Harry Potter... Terrible!

Et le projet Art & Sport? Les séances de relaxation dynamique en partenariat avec l'espace Corolle touchent à leur fin. Celles-ci nous laissent un bagage riche en exercices afin de permettre à chacun de se recentrer et d'atteindre un niveau de sérénité propice à un climat de classe harmonieux. Dans quelques semaines, la course d'orientation dynamisera nos semaines. Un chouette projet au service des apprentissages pour encore vivre de belles aventures.



Plus de photos, plus d'infos?  
[www.ecoledelimont.be](http://www.ecoledelimont.be)  
+ FACEBOOK (école de Limont).

PAR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'ANTHISNES



## PROJET POTAGER: «JARDINER POUR CULTIVER LA TÊTE ET LA TERRE»

**Nous vous en parlons depuis quelques temps... Notre projet de créer un potager dans le pré jouxtant l'école est lancé...**

Le mardi 27 octobre, nous avons eu le plaisir de voir arriver le camion de la commune ainsi que quelques ouvriers dans la cour de l'école. Ils attendaient notre jardinier, Christian Marcoty, qui nous accompagnera tout au long de ce projet en aménageant l'espace avec des structures en bois, en réalisant des animations «semis, culture et repotage» dans les classes mais aussi en nous prodiguant ses précieux conseils.

La première étape fut donc de réaliser deux grands carrés en bois et d'y placer le substrat nécessaire en alternant des couches de feuilles, de paille et d'humus. M. Marcoty nous avait même préparé un super matériel didactique afin de bien comprendre cette étape indispensable à tout bon potager productif. Le principe de la lasagne n'a plus de secret pour nos élèves. Ce substrat reposera tout l'hiver afin que les petits animaux l'envahissent et nous garantissent de belles cultures au printemps.

La seconde étape consistera, dès le mois de février, à semer des plants de tomates, de courgettes, de potirons... et à les faire germer dans nos classes. Viendra ensuite le moment du repiquage et il se pourrait que vous puissiez même en profiter! Nous allons prévoir des semis en grande quantité afin de faire découvrir à ceux qui le désirent nos 10 variétés de tomates qu'ils pourront cultiver dans leur jardin.



MARCEL SAUVAGE

### ANTHISNES AUTREFOIS, RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU?



Il s'agit du chemin *Al Bégasse* dont la toponymie signifie bois et source où se rassemblent les bécasses. La prise de vue date vraisemblablement de 1938, cette carte postale a circulé le mercredi 22 août 1945 entre Anthisnes et Banneux. Le chemin *Al Bégasse* permet de rejoindre le lieu-dit *Al Notru Dame* à la limite d'Anthisnes et de Sart-Pouseur.

Jusqu'à 1973, il y avait une statue de la vierge à cet endroit, celle-ci était installée dans une niche taillée dans un pilier de granit érigé en ce lieu. Deux dates gravées sur ce monument, 1796 sur le pilier proprement dit et 1635 sur le cœur le surmontant, nous donne une idée sur l'ancienneté de cette construction.

Dans un but de sauvegarde, l'ensemble est à ce jour conservé dans la cour d'honneur d'un château de la région. En 1993 à la demande de Madame M. Harray, afin de perpétuer la mémoire et la tradition de ce lieu, une «potale» a été installée sur un chêne centenaire, en lisière du bois d'Ouhar.

Sources: Anthisnes notices historiques, Malcorps — Hella.



### PATRIMOINE ANTHISNOIS

En étroite collaboration avec André Posel et Marcel Sauvage, notre commune a décidé de numériser les plus belles cartes postales que Marcel a réunies tout au long des dernières décennies. Un véritable trésor! Depuis plusieurs années maintenant, Marcel agrmente notre Bulletin de sa chronique. Les accros de Facebook ont même, depuis peu, le plaisir de voir fleurir des coins anciens de nos villages sur le fil...

Notre objectif est d'aller plus loin, de réaliser une véritable boucle touristique autour de ces cartes. Si, d'aventure, vous avez aussi des trésors cachés dans vos greniers, n'hésitez pas à nous le faire savoir.



Toni Pelosato — 0475 640 156

Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) (accès direct – documents administratifs).

Pour disposer des dernières infos, pensez à vous inscrire à notre newsletter et nous suivre sur facebook, twitter et intagram.



### HORAIRE À L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Anthisnes est accessible au public tous les mardis, de 14 h à 18 h. (04 383 78 43).

### VOUS DÉSIREZ OCCUPER LA VOIE PUBLIQUE COMMUNALE ?

Que ce soit pour effectuer des travaux, placer un conteneur ou effectuer un déménagement, une autorisation délivrée par le Bourgmestre ou le Collège Communal est nécessaire. Attention, il est important que cette demande nous parvienne 10 jours avant la date souhaitée d'occupation de la voie publique. Vous pouvez effectuer votre demande par courrier postal Cour d'Omalius n°1 à 4160 Anthisnes ou par mail : [alexandra.leclair@anthisnes.be](mailto:alexandra.leclair@anthisnes.be)

### ECLAIRAGE PUBLIC : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

Une équipe de RESA procède à l'entretien de l'éclairage public dans le courant de la 1<sup>re</sup>, 10<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> semaine de chaque année. Tout renseignement de dysfonctionnement communiqué au préalable par la population est le bienvenu au numéro de téléphone communal **04 383 99 82** Il vous sera alors demandé le nom de la rue, le numéro du bâtiment le plus proche et le numéro figurant sur le poteau.

### PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Comment faire face aux coupures d'électricité ou un dégât électrique ? RESA gère le réseau de distribution d'électricité à Anthisnes. Elle en garantit notamment la qualité et la sécurité. Vérifiez si le problème ne provient pas de votre installation intérieure. Pour cela, il vous suffit d'abaisser le disjoncteur principal, le différentiel puis les fusibles, ensuite de les remonter dans le même ordre. Si vous n'avez toujours pas de courant, contactez RESA au **042 63 18 80** ou au **042 20 12 11** (24h/24).

Dans le cas d'une coupure due à un déménagement, c'est un fournisseur d'énergie qu'il faut contacter pour pouvoir changer le nom du titulaire du contrat d'électricité.

### FAITES APPEL À LA RESSOURCERIE POUR VOS ENCOMBRANTS



Depuis cette année, chaque ménage peut solliciter deux passages l'an auprès de la Ressourcerie du Pays de Liège. Il suffit de former le **04 220 20 00** pour demander l'enlèvement de vos encombrants. Le premier passage, avec un maximum de deux m<sup>3</sup> à enlever, sera gratuit pour tout ménage domicilié sur la commune. Un second et dernier passage annuel pourra être sollicité auprès de la Ressourcerie, il vous en coûtera 50€ pour un maximum de deux m<sup>3</sup>, moyennant un paiement préalable sur le compte communal BE95 0910 0041 0358 avec la mention du nom et de l'adresse du demandeur et de la date du rendez-vous pris auprès de la Ressourcerie.

 Plus de détails sur [www.ressourcerieliege.be](http://www.ressourcerieliege.be)



### MON CONTENEUR À PUCE N'A PLUS D'ÉTIQUETTE, SA CAPACITÉ NE ME CONVIENT PLUS, IL N'A PAS ÉTÉ VIDÉ, JE DÉMÉNAGE, MON SAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ...

Ayez le réflexe call center d'Intradel **04 240 74 74** et [www.intradel.be](http://www.intradel.be) pour toute question relative à vos poubelles. Attention, les collectes seront avancées au samedi les 3 avril et 22 mai prochains car les lundis qui suivent sont fériés.

Les sacs PMC transparent seront ramassés les 10 mai, 5 juillet, 30 août, 25 octobre et 22 décembre 2021. Si ce service ne vous est pas rendu correctement, informez-en Intradel qui pourra en référer à la société OVS, en charge de cette collecte particulière.

Il est vivement conseillé de sortir ses poubelles la veille à partir de 18 heures. Pour rappel, les conteneurs doivent être bien fermés et les mouchoirs en papier bien emballés avant d'atterrir dans le conteneur noir pour éviter tout risque de contamination (tant que le covid-19 sévira chez nous).

### ÉTAT-CIVIL

#### NAISSANCES (liste arrêtée au 28.12.2020)

29.10.2020 **COMMAS Elise** - Limont  
12.12.2020 **CHANSON Arthur** - Berleur  
22.12.2020 **MORREALE Emilie** - Anthisnes  
28.12.2020 **LECLERCQ CHONQUEREZ Charline** d'Anthisnes

#### DECES (Liste arrêtée au 22.02.2021)

22.12.2020 **KAUFFMANN Joseph** ép. de **GEORGES Marie-Louise** - Anthisnes  
14.01.2021 **LIEBENS Etienne** conj. de **M<sup>me</sup>HERENG Irène** - Tavier  
15.01.2021 **MALMEDY Francis** - Tavier  
16.01.2021 **VIEN Jeannine** vve **HOURANT Hervé** - Anthisnes  
22.01.2021 **BOSSART José** ép. de **M<sup>me</sup> CHARLIER Nicole** - Anthisnes  
01.02.2021 **BOUCHER Léontine (Paula)** ép. de **MASSART Robert** - Villers-aux-Tours  
02.02.2021 **BERCK Yvon** ép. de **FAIRON Bernadette** - Anthisnes  
22.02.2021 **VANWYNSBERGHE Albert** ép. de **CLOET Fernanda** - Villers-aux-Tours  
22.02.2021 **HUBERT Annette** ép. de **ROME Fabrice** - Villers-aux-Tours



PAR ALEXANDRA LECLAIR

## UN PETIT RAPPEL S'IMPOSE EN MATIÈRE D'ENTRETIEN DES HAIES ET DES TROTTOIRS : OBLIGATIONS DE POLICE

**Certains usagers piétons, voitures et véhicules lourds (camions ou tracteurs), ainsi que le service de ramassage des déchets et le service travaux communaux, rencontrent des difficultés à circuler sur les voiries communales en de nombreux endroits.**

Ces difficultés sont liées à un manque d'entretien des haies et autres plantations en bordure de voies publiques. Dès lors, il semble important de rappeler la législation en vigueur.

En effet, tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations soient émondées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à moins de 4,5 m au-dessus du sol,
- ne fasse saillie sur l'accotement ou sur le trottoir à moins de 2,5 m au-dessus du sol,
- ne diminue l'intensité de l'éclairage public.
- ne masque la signalisation routière et ne gêne la visibilité de la voie publique

Les haies situées en bordure des voies publiques (route, sentier, trottoir,...) doivent respecter ces prescriptions et, en outre, être réduites à une hauteur de 1 m 40 sauf celles soumises à des législations spécifiques telles que les législations relatives à la protection des arbres et des haies remarquables.

Chaque propriétaire, locataire, ou son représentant, doit tenir en état de propreté le trottoir ou l'accotement jouxtant la maison qu'il occupe ou la propriété dont il a la jouissance à un titre quelconque. En cas de chutes de neige, ces derniers sont tenus de veiller à ce que, de-

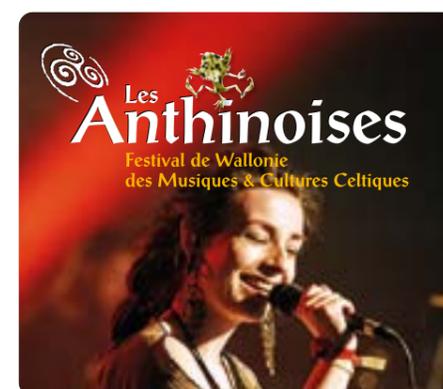


vant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit déblayé et rendu non glissant.

Les propriétaires, locataires ou leur représentant, veillent à ce que les canaux, fossés ou rigoles d'écoulement, qui bordent leur propriété ou demeure, soient constamment tenus en parfait état de propreté. Il est défendu d'y jeter ou y déposer tout ce qui est de nature à les obstruer.

Nous constatons également que certains conflits de voisinage naissent à la suite d'un manque d'entretien des haies et plantations en bordure de propriété. Nous vous rappelons également que le Règlement Général de Police zone du Condroz précise que : « Sans préjudice d'autres dispositions légales notamment applicables aux espèces et zones protégées, tout terrain ou propriété doit être entretenu de façon à ne pouvoir en rien, nuire aux parcelles voisines. »

Vous retrouverez tous les détails dans les articles 07, 09, 41 et 47 du règlement général de police de la zone du Condroz sur le site internet communal [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) (vie communale/règlements communaux/règlement général de police – Zone du Condroz).



Les organisateurs des **Anthinoises** sont au regret de vous annoncer que l'édition 2020 initialement reportée en 2021 n'aura finalement pas lieu cette année. Ils vous donnent rendez-vous en 2022 pour enfin fêter le 20<sup>e</sup> anniversaire de ce Festival de Wallonie des Musiques et Cultures celtiques.

L'ASBL Avouerie d'Anthisnes – Maison des Associations prend en charge la collecte des informations destinées à la réalisation du présent agenda et à celui du site Internet de la commune. Une sélection de celui-ci est diffusée vers les agendas touristiques de la Maison du Tourisme et de la Fédération du Tourisme provinciale.

⊕ l'équipe de la Maison des Associations :  
04 383 63 90 – info@avouerie.be



**Au moment de la dernière touche donnée à cette édition du bulletin, il nous est impossible d'envisager la manière précise dont la vie culturelle, sportive ou de loisir pourra se dérouler. Nous vous conseillons dès lors à prendre contact directement avec le ou la responsable de l'activité qui vous intéresse afin d'obtenir les informations les plus précises possible le moment venu.**

#### AVRIL MAI JUIN

- 03 **Vien: Compostage** • Site des Pierrys • 10h-12h • Michel Evans – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 04 **Anthisnes: Largage d'œufs de Pâques** • Club Royal de la Petite Aviation Liégeoise (CRPAL) • à partir de 15h30 • rue Eugène Renard à 4160 Anthisnes • Awouters Jean-Pierre 0475 52 42 10
- 22 **Ouffet: L'Atelier «A table pour 1, 2, 3 euros»** • à la «MAC» (Rue des Pahys, 6 Ouffet) de 9h à 14h • Infos et inscriptions: 0474 77 46 42 (Inès Mooren – PCS Condroz): 3 euros/ atelier (repas compris). Le transport ne doit pas être un frein.
- 27 **Tinlot: Atelier «Au fil de Soi»** • Local Intergénérationnel de Tinlot • Le PCS propose un atelier d'estime de soi à destination des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou d'une intervention majorée (BIM) • Infos et inscriptions: contactez Mélody Stilmant (PCS Condroz): 0473 87 11 77

#### AVRIL MAI JUIN

- 08 **Vien: Compostage** • Site des Pierrys • 10h-12h • Michel Evans – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 16 **Vien: Marche Adeps** • Salle du Val Pierry's • de 8 à 18h • 0499 21 34 81 – www.facebook.com/Le-Val-PierrysASBL-143056775756705/
- 16 **Anthisnes: Balade Nature** • départ de la place Joseph Legros à Anthisnes • 9h30-12h30 • Michel Evans – 0476 84 43 15
- 18-25 **Anthisnes: Formation Permis de conduire théorique** • Session de Printemps du 18-25 mai • Cours théoriques donnés par Huy-Motor • 6 jours en matinée de 9h30 à 12h • l'Avouerie d'Anthisnes (avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes) • Infos et inscriptions: PCS Condroz: Inès Mooren au 0474 77 46 42 ou inesmooren@pcs-condroz.be • Inscription avant le 21/04/21 • nombre de places limité.
- 24 **Anthisnes: Concours national planeurs durée vitesse** • Club Royal de la Petite Aviation Liégeoise (CRPAL) • à partir de 10h • rue Eugène Renard à 4160 Anthisnes • Awouters Jean-Pierre 0475 52 42 10
- 27 **Ouffet: L'Atelier «A table pour 1, 2, 3 euros»** • à la «MAC» (rue des Pahys 6 Ouffet) de 9h à 14h • Infos et inscriptions: 0474 77 46 42 (Inès Mooren – PCS Condroz): 3 euros/ atelier (repas compris). Le transport ne doit pas être un frein.



Les activités des associations anthisnoises sont communiquées sous réserve de l'évolution de la pandémie liée au coronavirus

#### AVRIL MAI JUIN

- 05 **Vien: Compostage** • Site des Pierrys • 10h-12h • Michel Evans – 0476 84 43 15 – michel.evans@anthisnes.be
- 06 **Anthisnes: Concours national durée électrique** • Club Royal de la Petite Aviation Liégeoise (CRPAL) • à partir de 10h • rue Eugène Renard à 4160 Anthisnes • Awouters Jean-Pierre 0475 52 42 10
- 08 **Tinlot: Atelier «Au fil de Soi»** • Local Intergénérationnel de Tinlot • Le PCS propose un atelier d'estime de soi à destination des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou d'une intervention majorée (BIM) • Infos et inscriptions: contactez Mélody Stilmant (PCS Condroz): 0473 87 11 77
- 13 **Anthisnes: Concours d'aviation maquette volante** • Club Royal de la Petite Aviation Liégeoise (CRPAL) • à partir de 10h • rue Eugène Renard à 4160 Anthisnes • Awouters Jean-Pierre 0475 52 42 10
- 17 **Ouffet: L'Atelier «A table pour 1, 2, 3 euros»** • à la «MAC» (rue des Pahys 6 Ouffet) de 9h à 14h • Infos et inscriptions: 0474 77 46 42 (Inès Mooren – PCS Condroz): 3 euros/ atelier (repas compris). Le transport ne doit pas être un frein.

#### → DE SEPTEMBRE À JUIN

#### LES LUNDIS

- Anthisnes: Cours d'Anglais UF3** • Ecole Communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be
- Anthisnes: Cours de Didgeridoo** • Avouerie • 16h-18h30 • (cours particuliers ou collectifs possible à d'autres horaires et d'autres jours) • F. Pillonetto (Les Phones) 04 223 01 90 – frankphones@gmail.com
- Anthisnes: Chorale «La Choranthises»** • Château de l'Avouerie • 18h30 • Femmes Prévoyantes Socialistes en col. avec Avouerie d'Anthisnes ASBL • B. Cleuren 04 383 62 90 – info@avouerie.be – www.avouerie.be
- Anthisnes: Atelier artistique** • Salle communale d'Anthisnes • 16h30-17h30 • 5-12 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – ateliergraffiti@skynet.be
- Anthisnes: Réunion Vie féminine** • Local de l'église • 3<sup>e</sup> lundi du mois • 13h30-16h • M<sup>me</sup> Piroton 04 371 50 23
- Anthisnes: Football entraînement jeunes** • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com
- Limont: Danse** • Ecole communale • Eveil à la danse àpd 4 ans 16h30-17h15 • Classique 10-14 ans 17h30-18h30 • Classique avancé +15 ans 18h30-20h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be
- Limont: Psychomotricité parents/enfants** • Ecole Communale • (18 mois-2 ans 1/2) • 16h30-17h15 • A. Attout 0490 45 79 49 – Sanchez 0471 54 27 99

#### LES MARDIS

- Anthisnes: Groupement d'Achats Commun (GAC)** • Avouerie d'Anthisnes • 18h-20h • Christelle Collette 0472 89 28 66
- Anthisnes: ASBL Rouliberwète** • lors du GAC à l'Avouerie • 18h-20h • plat et soupe à emporter • 0470 57 23 34 – rouliberwete@gmail.com
- Anthisnes: Atelier tricot** • Espace du Vieux Château – rue du Vieux Château 6 • 17h30-20h30 • (FPS) Manuela Tarabella 0473 40 14 02

- Anthisnes: Badminton** • Salle communale • (6-9 ans) 17h15-18h45 • (10-12 ans) 17h45-19h • Mattias Devaux – 0497 33 23 87
- Anthisnes: Cours d'anglais UF1** • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be
- Limont: Danse** • Ecole communale • Modern jazz 10-14 ans 17h45-18h45 • Contemporain +15 ans 18h45-20h • Pilates adultes 20h-21h • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com – www.ecolededanseducondroz.be
- Tavier: Atelier artistique** • Ecole de Limont • 16h30-17h30 • 5-12 ans • Découverte de différentes techniques – encre, acrylique, pastel, gravure, papier mâché, marionnettes, tissus, création de livres, reliure... • N. Pierret 0497 57 11 81 – ateliergraffiti@skynet.be
- Vien: Tennis de table** • Salle du Val Pierrys • 18h30 • Débutants et séniors • M. Rixhon 0477 65 55 34

#### UN MARDI SUR DEUX

- Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

#### LES MERCREDIS

- Anthisnes: Cours de piano** • 13h-15h30 • G. Baptiste Académie O.V.A. 04 384 60 11
- Anthisnes: Football entraînement jeunes** • RSCA • 17h30 • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com
- Hody: ZUMBA ados/adultes** • Li Hody's • 19h30-20h30 • C. Latour 0476 75 38 40
- Lagrange: Atelier coupe-couture** • Maison de village • 14h-17 et 17h-22h • FPS – Manuela Tarabella 0473 40 14 02
- Limont: Danse** • Ecole communale • Préparatoire àpd 5 ans 14h30-15h15 • Classique 7-10 ans 15h15-16h15 • Modern jazz 7-10 ans 16h30-17h30 • Classique avancé +15 ans 17h30-19h • Modern jazz adultes 19h15-20h30 • Classique adultes 20h30-21h45 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be
- Ouffet: Cours d'anglais UF2 et 5** • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be
- Anthisnes: L'Eveil accueille les 3-12 ans** • Ecole communale • 12h-18h • Passage du car à midi dans les écoles de la commune • 04 383 67 93
- Vien: Gymnastique** • Salle du Val Pierrys • Seniors 10h-11h • Maternelles 16h-17h • Primaires 17h15-18h15 • Adultes 18h30-20h • C. Guillemot 0473 61 81 00

#### LES 2<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> MERCREDIS DU MOIS

- Anthisnes: Atelier Tricot Solidaire** • Espace du Vieux Château • 9h-12h • Josiane Nyst 0499 42 22 81 – Carine Laune 0498 27 70 14

#### LES DERNIERS MERCREDIS DU MOIS

- Anthisnes: Goûter mensuel de l'Amicale des 3x20 d'Anthisnes** • Salle communale d'Anthisnes • 14h-18h • Amicale des 3x20 • C. Rixhon 0474 91 64 21

#### LES 3 PREMIERS MERCREDIS DU MOIS

- Anthisnes: Cours de djembé** • Salle communale d'Anthisnes • 17h30-19h • pour enfants dès 8 ans, ados, familles ou adultes • 04 383 67 93 – atlanthisnes@gmail.com

#### LES JEUDIS

- Anthisnes: Cours d'anglais UF3** • Ecole communale • 18h-21h • Prom. Soc. St Georges en col. avec commune Anthisnes • Secrétariat IEPSCF 04 275 28 70 – info@promsoc-stgeorges.be – www.promsoc-stgeorges.be
- Hody: Permanences informatiques et Internet** • Bibliothèque communale d'Anthisnes • 15h30 à 19h • Gratuit • Solange JULIEN 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be
- Vien: Pétanque** • rue de la libération 1 • 19h30 • Pour tou(te)s • La Boule Anthisnoise 04 383 62 32

#### LES VENDREDIS

- Limont: Danse** • Ecole communale • Funk/pop (5-7ans) 17h30-18h30 • Funk/pop (8-11 ans) 18h30-19h30 • Funk/pop (12-15 ans G1) 19h30-20h30 • Funk/pop (12-15 ans G2) 21h-22h • Céline Latour 0476 75 38 40
- Lagrange: Danse** • Salle communale • Pilates seniors 9h30-10h30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be

#### LES SAMEDIS

- Anthisnes: Patro** • place d'Anthisnes • 14h-17h • Tom Delvenne 0479 97 64 53 et Mathilde Durieux 0473 30 74 38 – www.patro-tavier.be
- Anthisnes: Football match** • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com
- Lagrange: Cours de Yoga** • Maison de village • 10h-11h • M<sup>me</sup> C. Richelot 0477 41 18 57
- Limont: Danse** • Ecole communale • Classique enfants débutants 9h-10h • Classique 10-14 ans 10h-11h • Classique avancé +15 ans 11h-12h30 • F. Jurdan 0485 43 00 07 – ecolededanseducondroz@gmail.com www.ecolededanseducondroz.be
- Tavier: Club d'échecs** • Maison de l'Enfance • 9h30-12h30 • E. Mathonet 0478 47 82 07 – http://cercledechecsdanthisnes.e-monsite.com/

#### LES PREMIERS SAMEDIS DU MOIS

- Vien: Site de démo-compostage** • Les Pierrys • 10h-12h • Site ouvert d'avril à novembre • M. Evans 0476 84 43 15 – M. Dunnebeil 0491 88 24 46 – michel.evans@anthisnes.be
- Anthisnes: Heure du livre** • Bibliothèque d'Anthisnes • 10h-11h30 • dès 5 ans • La bibliothèque 04 383 77 24 – bibliotheque@anthisnes.be

#### UN SAMEDI SUR DEUX

- Villers-aux-Tours: Ateliers de calligraphie** • rue Saint Donat 30 • 14h-16h • Initiation et perfectionnement • V. Halin 0479 67 76 44 – valerie.halin@skynet.be – www.calligraphie.be

#### LES DIMANCHES

- Anthisnes: Football adulte** • RSCA • secretairejeunes.rscanthisnes@gmail.com



Pour votre confort, nous vous rappelons que certains documents peuvent être demandés via le site Internet communal [www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) (accès direct – documents administratifs). Pensez à vous inscrire à notre newsletter.



# SERVICES COMMUNAUX

[www.anthisnes.be](http://www.anthisnes.be) [info@anthisnes.be](mailto:info@anthisnes.be) [www.facebook.com/anthisnes](https://www.facebook.com/anthisnes) [http://twitter.com/anthisnes](https://twitter.com/anthisnes) [www.instagram.com/anthisnes](https://www.instagram.com/anthisnes)

## → **SECRÉTARIAT**

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

### **GÉNÉRAL**

Accueil téléphonique 04 383 60 75  
Les services communaux et du CPAS sont fermés le vendredi après-midi.

## → **TRAVAUX**

rue du Vieux Château 8 – 4160 Anthisnes

### **CHEF DU SERVICE DES TRAVAUX**

(sur rendez-vous)  
[andre.kovacs@anthisnes.be](mailto:andre.kovacs@anthisnes.be)  
04 383 99 81 – 0477 96 58 27

### **SERVICE TECHNIQUE – PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Lundi et mercredi 8 h 30-11 h 30 (sur rendez-vous)  
[jacques.dohogne@anthisnes.be](mailto:jacques.dohogne@anthisnes.be)  
04 383 99 82 – 0479 50 09 63

## SERVICES

### → **POPULATION**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h  
Mardi 15 h-19 h  
Vendredi 8 h 30-13 h 15  
[population@anthisnes.be](mailto:population@anthisnes.be) • 04 383 99 94 – 97

### → **ÉTAT-CIVIL – CIMETIÈRES – ÉTRANGERS**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h  
Mardi 15 h-19 h  
[etat-civil@anthisnes.be](mailto:etat-civil@anthisnes.be) • 04 383 99 85 – 95

### → **URBANISME**

Mardi de 15 h-18 h  
Mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h  
[urbanisme@anthisnes.be](mailto:urbanisme@anthisnes.be) • 04 383 99 86

### → **ÉNERGIE – LOGEMENT**

Lundi 9 h-12 h (sur rendez-vous)  
[ecopasseur@anthisnes.be](mailto:ecopasseur@anthisnes.be) • 04 383 99 92

### → **DÉCHETS – INFORMATION**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h  
[cecile.francois@anthisnes.be](mailto:cecile.francois@anthisnes.be) • 04 383 99 91

### → **PRÊT DE MATÉRIEL – ASSURANCES**

Lundi, mercredi, jeudi 8 h 30-12 h  
[muriel.potters@anthisnes.be](mailto:muriel.potters@anthisnes.be) • 04 383 99 88

### → **RESSOURCES HUMAINES**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h  
[christine.swennen@anthisnes.be](mailto:christine.swennen@anthisnes.be) • 04 383 99 93

### → **LOCATION SALLES COMMUNALES**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h  
[bernadette.toussaint@anthisnes.be](mailto:bernadette.toussaint@anthisnes.be) • 04 383 99 94

### → **RECETTE – TAXES**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h  
[catherine.simons@anthisnes.be](mailto:catherine.simons@anthisnes.be) • 04 383 99 98

### → **COMPTABILITÉ**

Lundi, jeudi et vendredi 8 h 30-12 h  
[compta@anthisnes.be](mailto:compta@anthisnes.be) • 04 383 99 96

### → **MARCHÉS PUBLICS**

Lundi, mercredi et jeudi 8 h 30-12 h  
[christelle.neutelers@anthisnes.be](mailto:christelle.neutelers@anthisnes.be) • 04 383 99 99

### → **RGPD – PATRIMOINE**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h  
[alexandra.leclair@anthisnes.be](mailto:alexandra.leclair@anthisnes.be) • 04 290 57 11

### → **PRIMES**

Mercredi, jeudi, vendredi 8 h 30-12 h  
[jason.martins@anthisnes.be](mailto:jason.martins@anthisnes.be) • 04 290 57 10

### → **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI**

Mardi 14 h-18 h  
[marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be](mailto:marie-france.vanwynsberghe@anthisnes.be)  
• 04 383 78 43

## CPAS

Cour d'Omalius 1 – 4160 Anthisnes

### → **DEMANDES SOCIALES GÉNÉRALES**

Lundi de 14 h-16 h et jeudi 10 h-12 h  
[cpas@anthisnes.be](mailto:cpas@anthisnes.be) • 04 383 61 92 ou  
04 383 70 79

### → **CHAUFFAGE**

Lundi de 8 h 30-10 h 30/14 h-16 h et jeudi  
10 h-12 h  
[cpas@anthisnes.be](mailto:cpas@anthisnes.be) • 04 383 70 79 ou  
04 383 61 92

### → **ASSISTANTE DE VIE-SENIORS**

Sur rendez-vous  
[laurie.lenertz@anthisnes.be](mailto:laurie.lenertz@anthisnes.be) • 04 383 99 80

### → **PENSIONS ET ALLOCATIONS PERSONNES HANDICAPÉES**

Mercredi 9 h-11 h 30  
[amelie.noirfalise@anthisnes.be](mailto:amelie.noirfalise@anthisnes.be) • 04 383 61 92

### → **MÉDIATION DE DETTES**

Mercredi 13 h-16 h 30  
[amelie.noirfalise@anthisnes.be](mailto:amelie.noirfalise@anthisnes.be) • 04 383 61 92

### → **INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE**

Sur rendez-vous  
[astrid.dhote@anthisnes.be](mailto:astrid.dhote@anthisnes.be) • 04 383 70 79

## POLICE LOCALE

Lundi au vendredi 9 h-12 h  
rue des Martyrs 19 – 4162 Hody  
[policeanthisnes@gmail.com](mailto:policeanthisnes@gmail.com) • 04 383 66 95

## BIBLIOTHÈQUE

Grand Route de Liège 13 – 4162 Hody  
Mardi, jeudi 15 h-19 h  
Mercredi, vendredi : 13 h-18 h – Samedi : 9 h-13 h  
Espace numérique : jeudi 15 h 30-19 h  
[bibliotheque@anthisnes.be](mailto:bibliotheque@anthisnes.be) • 04 383 77 24

## CRÈCHE L'ENFANT'IN

rue des Écoles 4 – 4160 Vien  
[lenfantin@anthisnes.be](mailto:lenfantin@anthisnes.be) • 04 227 23 09  
0486 903 871

## SERVICE ENFANCE

chemin du Paradis 9 – 4163 Tavier  
[atlanthisnes@gmail.com](mailto:atlanthisnes@gmail.com) • 04 383 67 93

## ÉCOLES

### → **ENSEIGNEMENT COMMUNAL**

- rue Christian Fagnant 1 – 4160 Anthisnes  
[www.ecoleanthisnes.be](http://www.ecoleanthisnes.be) • 04 383 61 94
- rue Basse-Voie 4 – 4163 Limont  
[www.ecoledelimont.be](http://www.ecoledelimont.be) • 04 371 50 33
- rue du Village 61 – 4161 Villers-aux-Tours  
[www.ecoledevillersauxtours.be](http://www.ecoledevillersauxtours.be) • 04 383 70 98

### → **ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

- rue du Centre 22 – 4160 Anthisnes  
[www.ecolesaintmaximin.be](http://www.ecolesaintmaximin.be) • 04 383 66 17

## SYNDICAT D'INITIATIVE MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi au dimanche 10 h-18 h  
Avouerie, avenue de l'Abbaye 19 – 4160 Anthisnes  
04 383 63 90 – 0498 87 99 70  
[www.avouerie.be](http://www.avouerie.be) – [info@avouerie.be](mailto:info@avouerie.be)